

La voie du Littoral étape 10 - Seignosse le Penon > Capbreton

**Distance : 6,250 km**

Les dunes de la côte Sauvage sont à droite. La piste cyclable traverse la route d'Hossegor

**0 km 000** - Prendre à droite et continuer sur la piste cyclable.

**1 km 800** - On est arrivé à un giratoire /patte d'oie. Prendre la route de droite.

**2 km 200** - Par la route du bord de mer, on est arrivé devant la chapelle de la Plage 'Notre Dame des Dunes'. Continuer tout droit.

**3 km 000** - Au panneau 'CAPBRETON', tourner à angle droit pour emprunter l'avenue de la Mer .

**3 km 400** - On a rejoint le pont Notre Dame. Continuer tout droit.

**4 km 300** - On a rejoint un rond point. Prendre à droite.

**4 km 300** - On est devant l'entrée technique du port de Capbreton. Continuer tout droit.

**4 km 400** - On prend la 2<sup>ème</sup> rue à gauche après l'entrée technique du port.

**4 km 600** - Prendre l'avenue Bourret, passer le camping Bel Air à droite et le camping Labarthe à gauche (la vieille croix entre les deux symbolise la Compagnie Templière de Bourret). Au rond-point, prendre à droite l'avenue des Cigales. Passer 3 ronds-points.

**5 km 950** - On est devant le rond-point de la gendarmerie. Prendre à droite la rue du 19 Mars 1962, direction 'Centre ville'.

**6 km 250** - On a rejoint l'Église Saint Nicolas.

On est au centre de Capbreton.